

A V I S

Lors de sa séance ordinaire tenue le 05 mai 2011, le Conseil général a approuvé les comptes communaux de l'exercice 2010, qui se résument ainsi :

Charges	fr.	2'255'180.74
Revenus	fr.	2'325'469.85
Excédent de revenus	fr.	70'289.11

Il a également pris l'arrêté suivant :

- Acceptation d'une donation de fr. 10'000.- de M. Emile Schneiter en faveur de la rénovation de la cure de La Brévine.

L'arrêté ci-dessus est mis à l'épreuve référendaire par publication dans la Feuille officielle.

2406 La Brévine, le 06 mai 2011.

SECRETARIAT COMMUNAL